



Section PARIS 14/6

Communiqué de la section LDH Paris 14/6

Solidarité avec les prisonniers Palestiniens

Depuis 1967, 750 000 Palestiniens, dont 25 000 enfants, ont été emprisonnés dans les prisons israéliennes soit environ 20 % de la population et 40 % de la population masculine. Aujourd'hui, plus de 2000 prisonniers, soit près de la moitié du chiffre total, poursuivent une grève de la faim. Initié en mars dernier, le mouvement s'étend et le nombre de grévistes s'accroît tous les jours en dépit des représailles à leur encontre. La survie de certains d'entre eux qui ont cessé de s'alimenter depuis plus de 40 jours, parfois près de 70, est gravement compromise. Ces prisonniers ont adopté ce moyen extrême de résistance non violente pour faire entendre leurs revendications. Tous exigent :

- la fin du régime de détention administrative qui autorise l'armée israélienne à arrêter tout Palestinien sans charge et à l'emprisonner sans procès pour une durée renouvelable indéfiniment par ordre militaire ;
- la fin de la pratique systématique et prolongée de la mise en cellule d'isolement ;
- la levée des restrictions au droit de visite (les prisonniers originaires de Gaza n'ont pas revu leurs familles depuis plus de 6 ans) ;
- le respect de leur droit à l'information et à l'éducation ;
- la cessation des mauvais traitements dont ils sont l'objet ainsi que des humiliations à leur encontre et à l'encontre de leurs visiteurs.

Ce mouvement, très massif et revendiquant les droits humains les plus élémentaires, dévoile la gravité des atteintes aux droits de l'homme dans les prisons israéliennes. Il témoigne aussi de l'exaspération d'hommes et de femmes révoltés par l'occupation et la colonisation ainsi que la négation de leurs droits individuels et nationaux.

Nous soutenons les demandes des prisonniers palestiniens et exigeons que cessent immédiatement les représailles à leur encontre. Par ailleurs, nous faisons notre la demande de M. Ban Ki moon d'un « procès immédiat ou la libération » pour les prisonniers en détention administrative. Enfin nous demandons l'envoi d'une mission française et européenne pour enquêter sur la condition des prisonniers palestiniens.

Paris, le 7 mai 2012

--